



**ACTIVITE :**

## **SURVEILLANCE D'ENCLOS**

**Les enclos sont destinés à protéger les plants des animaux et des passages de tous genres.**

La SPFC a accepté, suite à une convention, de surveiller l'état des engrillagements. Elle rend compte à l'ONF, qui y remédie :

- des dégradations faites par les animaux ou, malheureusement, par des hommes
- de la présence éventuelle des animaux.

Si vous souhaitez devenir « surveillant d'enclos », vous devez :

- être adhérent à la SPFC
- pouvoir régulièrement, toutes les trois semaines environ, faire le tour de votre ou de vos enclos et nous rendre compte de votre visite.

Actuellement, il y a :

- 29 surveillants bénévoles dont certains surveillent plusieurs enclos
- 119 enclos dont 90 sous contrôle de la SPFC ; il en reste 29 qui cherchent un surveillant
- En 2016 il est prévu le retrait de 3 engrillagements et la création de 8 nouvelles parcelles.

**Je suis convaincu de l'utilité de ces enclos, même s'ils défigurent un peu l'environnement car c'est : **la régénération de notre belle forêt.****

[annick-montagne@orange.fr](mailto:annick-montagne@orange.fr)

N'hésitez pas à me contacter si vous souhaitez rejoindre notre équipe de bénévoles surveillants. Je suis également à votre écoute pour toutes suggestions ou remarques.

